



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 77493

Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'île d'Haïti trois mois après le violent séisme qui l'a ravagé. La reconstruction semble avoir beaucoup de difficultés à commencer. L'État haïtien évoque un « ambitieux plan de reconstruction » qui devrait être effectif dans les prochains mois avec l'aide internationale. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure la France apporte son aide à la reconstruction et aux habitants de l'île.

Texte de la réponse

Dès le lendemain du séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier, les premières équipes françaises de secouristes sont arrivées, en provenance de la Martinique et de la Guadeloupe. Notre pays a déployé jusqu'à 1 170 personnes, sur place, pour venir en aide aux sinistrés. La mission française de secours et d'assistance a évacué environ 3 000 personnes, assuré 17 000 consultations médicales, 2 550 hospitalisations et 1 300 interventions chirurgicales. Le Président de la République a effectué, le 17 février 2010, la première visite d'un chef de l'État français en Haïti. Au cours de celle-ci, il a annoncé un effort d'une exceptionnelle ampleur, puisque l'aide française à la reconstruction atteindra un volume de 326 MEUR, dont 40 MEUR d'aide budgétaire sur deux ans et l'annulation de la totalité de la dette haïtienne envers la France (56 MEUR). L'appui financier de notre pays est déjà mis en oeuvre : déblocage de 20 MEUR d'aide budgétaire, dont 5 MEUR dès le mois d'avril (incluant 1 MEUR pour l'achat de semences en vue de la prochaine campagne agricole) et 15 MEUR d'ici au 30 septembre. La France apporte son appui au rétablissement des capacités de l'État haïtien, à la formation des cadres administratifs, à la fourniture d'équipements pour la police et la gendarmerie et à la remise sur pied du système de santé, en participant, notamment, à la réhabilitation-reconstruction de l'hôpital-université d'État de Port-au-Prince et à des actions de soutien aux centres de santé maternelle et infantile. Elle conduira, par ailleurs, une étude de faisabilité, en vue de la mise en place d'un système de couverture maladie minimum pour les populations les plus défavorisées, et une étude sur la création d'un cadastre, avec l'appui de notaires et géomètres français. En matière éducative, la coopération française s'attache, en particulier, à la rescolarisation d'urgence des enfants et des adolescents, les premiers volontaires du service civique (150 sont attendus) étant déjà à pied d'oeuvre ; notre réseau universitaire, notamment dans les Antilles et en Guyane, se mobilise pour apporter son concours à la reconstruction de l'université haïtienne grâce à des programmes de formation à distance, des stages et l'accueil d'étudiants et d'universitaires haïtiens. La France prévoit de mener une opération de rénovation urbaine et de construction d'au moins 1 000 logements dans deux quartiers populaires touchés par le séisme, à Port-au-Prince et à Jacmel. D'ores et déjà, de nombreux travaux de réhabilitation, de déblaiement et l'installation de plusieurs camps d'accueil ont été effectués par une cinquantaine de jeunes des régiments du service militaire adapté (SMA) de la Martinique et de la Guadeloupe des initiatives sont aussi lancées en matière culturelle avec des opérations de restauration du patrimoine, de dons de livres, de constitution d'une bibliothèque numérique haïtienne, ou de soutien aux médias audiovisuels. L'action de notre pays s'inscrit également dans un cadre européen. L'Union européenne (Commission et États membres) a mobilisé près de 295 MEUR d'aide humanitaire immédiate. Pour la poursuite de l'assistance humanitaire, la

reconstruction et l'appui budgétaire au Gouvernement haïtien, l'Union mobilise au total 1,235 MdEUR en 2010 et 2011. Dans le cadre d'une initiative coordonnée avec ses partenaires européens, la France met, par ailleurs, 200 gendarmes à disposition de la MINUSTAH. Sur le plan diplomatique, notre pays fait partie du groupe restreint des partenaires clés pour la reconstruction d'Haïti qui, outre les grandes organisations multilatérales (ONU, Banque mondiale, BID, UE), réunit les États-Unis, le Canada, le Brésil et l'Espagne. Représentée par le ministre des affaires étrangères et européennes, la France a coprésidé la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti, organisée le 31 mars 2010, au siège des Nations unies à New York, au terme de laquelle plus de 7 MdEUR ont été programmés pour la reconstruction de l'île, à court et long terme. La France est donc pleinement engagée, aux côtés d'Haïti, pour lui permettre de se relever et de s'engager sur la voie d'un développement bénéficiant à l'ensemble de sa population.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77493

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4597

Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6310